



Mon choix c'est l'Unsa!

Lettre d'information n°259 du 22/11/2013



Sommaire :

- **L'ISAE, c'est parti !**
- **Chantiers métiers : quel calendrier et quelles revendications du SE-Unsa ?**
- **Les enseignants s'adressent au Ministre**
- **Avancement : Le SE-Unsa de l'Ardèche vous accompagne à la CAPD**
- **Permutation 1^{er} degré : le SE-Unsa innove avec une appli smartphones et tablettes**
- **Réunion d'Information Syndicale du SE-Unsa 07 : 4 décembre à Valence**

L'ISAE, c'est parti !



Le premier versement, d'un montant de 200 € bruts interviendra sur la paye du mois de novembre. Le deuxième versement devrait être effectué en juin prochain.

[Un acquis du SE-Unsa !](#)

Cette première reconnaissance de la réalité de notre métier est l'aboutissement de l'action de pétition initiée par le SE-Unsa en 2010 qui a recueilli plus de 30 000 signatures.

[Notre action se poursuivra afin que son montant augmente régulièrement pour atteindre un montant équivalent à celui de l'ISOE des enseignants du second degré.](#)

[Ne pas oublier les « oubliés » de l'ISAE. Pour le SE-Unsa, l'ISAE c'est pour tout le monde !](#)

Chantiers métiers : quel calendrier et quelles revendications du SE-Unsa ?



Cette concertation constitue l'acte II de la refondation de l'École. Pour le SE-Unsa, la loi d'orientation ne se concrétisera que si elle s'appuie sur des personnels accompagnés, reconnus et respectés. Cela passe par le retour à la confiance dans leur professionnalisme et leurs capacités à innover. Cela passe aussi par une revalorisation de leur métier.

C'est dans cet esprit que le SE-Unsa va porter ses exigences dans

chaque groupe-métier. Il informera, au fur et à mesure des discussions, les collègues concernés. Il met aussi en place **une rubrique spéciale sur son site** pour suivre l'évolution de la concertation sur l'ensemble des chantiers ouverts.

Pour connaître les éléments de calendrier et les revendications que le SE-Unsa portera dans chaque groupe de travail, cliquez sur

[CPE](#) / [Contractuels](#) / [Conseillers pédagogiques de circonscription](#) / [Direction d'école](#)
[Enseignants du 1er degré](#) / [Enseignants 2nd degré](#) / [Formateurs 1er et 2nd degré](#) / [Rased](#)

Pour retrouver nos revendications concernant l'ensemble des personnels, cliquez sur : [Des perspectives pour tous](#)

Adresse au ministre de l'Education Nationale

Le SE-Unsa vous invite à interpeler le ministre



**J'aime mon métier.
Je veux l'exercer sereinement.
Faites moi enfin confiance !**

Le SE-Unsa invite les enseignants des écoles à s'adresser au ministre pour lui dire que la priorité au primaire ne se concrétisera pas sans eux.

Cela passe par un indispensable retour de la confiance envers les personnels et les équipes et par une amélioration de leurs conditions de travail.

[<-- Découvrez l'adresse au ministre](#)

[Signez le texte en ligne](#)

Promotions 1^{er} degré 2013-2014 : le SE-Unsa vous accompagne à la CAPD



notre syndicat.

La CAPD examinant l'avancement des personnels se déroulera mardi prochain 26 novembre 2013. Les délégués du personnel du SE-Unsa de l'Ardèche suivront individuellement les dossiers des adhérents ainsi que les dossiers des collègues non syndiqués qui feront appel à

A l'issue de cette CAPD, le SE-Unsa de l'Ardèche **contactera individuellement les collègues concernés** par ces promotions (adhérents, ainsi que ceux qui se sont ou qui se seront adressés à notre syndicat).

Pour un suivi personnalisé de votre dossier, **remplissez la fiche de suivi syndical en PJ à ce mail** et retournez-la à la section départementale du SE-Unsa par voie postale ou par retour de mail au 07@se-uns.org .

Cette fiche est aussi téléchargeable sur le site du SE-Unsa 07. [Cliquez ici](#)

[Promotion, mode d'emploi c'est par ici ...](#)

Permutations 1^{er} degré : Le SE-Unsa innove avec une appli pour smartphones et tablettes



Vous souhaitez changer de département ?

Les opérations de permutations informatisées vont se dérouler en novembre pour un résultat en mars. Notre syndicat pourra vous adresser notre brochure spéciale permutations ci-contre et vous accompagner dans vos démarches au cours de ces moments importants.



[Lire la suite et prendre contact](#)

Le serveur des permutations est ouvert depuis le 14 novembre jusqu'au 3 décembre 2013. **Renvoyez bien votre accusé de réception (consultez bien votre boîte I-prof) avec les pièces justificatives avant le 13 décembre.**

Téléchargez l'appli permut' du SE-Unsa



- Pour tous**
- Une estimation de votre barème
 - L'accès au guide permut'
 - La mise en relation avec un militant expert
- Pour les adhérents, en plus**
- Une étude statistique complète des mouvements depuis 2008
 - La constitution en ligne du dossier de suivi
 - Des messages d'alerte tout au long des opérations

Plus une seconde à perdre ! Rdv sur

Play Store pour Android (tablettes et Smartphones) App Store pour IOS (I-Pad et I-Phone)

Tapez « Permutations 1^{er} degré »



Nouveau : Appli permut' [Rendez-vous sur playstore](#)

« Permutations 1^{er} degré »

Pour tous (estimation du barème et guide)

... et un vrai plus pour les adhérents :

étude statistique complète
suivi de votre situation tout au long des opérations

[Rejoignez le SE-Unsa](#)

Réunion d'Information Syndicale du SE-Unsa 07



Chaque enseignant du 1^{er} degré peut participer aux réunions d'informations syndicales (cf. [note de rentrée du 26 août 2013](#)).

La **demande** est à transmettre à l'IEN **une semaine à l'avance**. Chaque agent peut bénéficier jusqu'à **4 demi-journées par année scolaire**, ce temps est à **déduire** du temps consacré aux **animations**

pédagogiques.

Vous trouverez ci-joint le **modèle de lettre** pour annoncer votre participation.

Deux sessions de réunions seront organisées, une à **l'automne 2013** et la seconde au **printemps 2014**.

Ces réunions d'informations syndicale sont **ouvertes à tous les enseignants**, nous vous y attendons nombreux !

Afin de vous accueillir au mieux lors de ces réunions n'hésitez pas aussi à nous avertir de votre présence
(04.75.35.58.83 ou 07@se-unsa.org).

- **Mercredi 04 décembre 2013, à Valence.** Maison des syndicats – 17 rue Georges bizet
Vous avez jusqu'au **mercredi 27 novembre** pour faire parvenir à votre IEN (jointe en PJ) la lettre l'informant de votre participation à la RIS du SE-Unsa de Valence.



Adhérer au SE-Unsa

Afin d'alléger vos versements, nous vous proposons une adhésion par prélèvements automatiques (en 7 fois sans frais si vous cotisez avant le 12/11/2013).

Vous pouvez régler par chèque (en 3 fois si vous le souhaitez), ou encore par carte bancaire par paiement sécurisé sur le site national du SE-Unsa www.se-unsa.org ou en cliquant sur le lien ci-dessous.

[adhérer au SE-Unsa](#)

N'hésitez pas à diffuser cette lettre.

Si des collègues désirent également la recevoir chez eux, qu'ils nous envoient leurs coordonnées complètes (nom, prénom, établissement, adresse personnelle, mail).

Particuliers, pour vous inscrire ou interrompre votre abonnement gratuit à la lettre en ligne du SE-UNSA 07, écrivez-nous



*Respectez
l'environnement
N'imprimez ce
message que si nécessaire*

**Syndicat des Enseignants-Unsa de
l'ARDECHE**

13, rue François Valleton
BP 214
07206 AUBENAS Cedex

Tel : 04.75 35 58 83
Mail : 07@se-unsa.org

Site internet : [http://sections.se-
unsa.org/07/](http://sections.se-unsa.org/07/)

Twitter : http://twitter.com/SE_Unsa

